

REGARDS

Le journal d'information des personnels du CH du Quesnoy
et des EHPAD de Landrecies et Solesmes

Juin 2021 - N°25

Ces derniers mois ont encore été très denses en lien avec l'épidémie de covid 19. L'implication du centre hospitalier en lien avec les professionnels de ville, dans la vaccination anti covid des habitants du Pays de Mormal peut être considérée comme exemplaire.

Bravo et merci à tous les professionnels qui ont contribué à cette belle expérience inédite et ont rendu un service indispensable pour la population. Il est en effet essentiel dans un secteur rural comme le nôtre, de donner un accès à la prévention, aux examens et aux soins au plus proche du domicile de la population, et d'offrir des parcours de soins sécurisés. C'est en tout cas l'engagement que prend le centre hospitalier en sollicitant sa labellisation d'hôpital de proximité dès que l'ARS lancera l'appel à candidature.

Cet engagement fait partie des orientations stratégiques, que la communauté médicale a inscrites dans le futur projet d'établissement.

De nombreux projets nous attendent à la rentrée : élection d'une nouvelle commission médicale d'établissement, préparation de la certification HAS prévue en février 2022, lancement des études pour la construction du nouvel EHPAD de Landrecies, lancement des travaux de sécurité incendie et d'installation de la wifi à l'EHPAD Bajart, poursuite des travaux de groupe pour la qualité de vie au travail...

Aussi, profitez de ces vacances d'été tant attendues et bien méritées pour chacun d'entre nous. Le temps est enfin arrivé de se ressourcer, retrouver une vie sociale et culturelle et reprendre les contacts avec les proches et les amis.

Bel été à vous

Régine DELPLANQUE



SOMMAIRE

2. Dossier : Comment préparer la sortie du patient hospitalisé ?
4. Séminaire élargi pour le projet médical 2021-2025
5. Rencontre sécurité
6. Oscar, le robot adopté par les résidents de l'EHPAD du Pays de Mormal / Ressources Humaines : les lignes directrices de gestion - Du nouveau pour l'entretien annuel d'évaluation
7. Une nouvelle certification pour la qualité des soins
8. Enquêtes : Respect des droits des patients, regards croisés sur la bientraitance / Un nouveau look pour le bâtiment Les Chênes / Fonds de formation - ANFH
9. Une équipe mobile d'hygiène au service des EHPAD autonomes / Nouveaux arrivants
10. Point vaccination / Lits renouvelés dans les EHPAD de Caudry et Vauban
11. Landrecies, l'EHPAD du futur / Un nouveau logiciel de Gestion Documentaire
12. Magazine : Le retour des pollens



Un nouveau look pour le bâtiment Les Chênes



Centre hospitalier
Le Quesnoy

Le point sur ...

2

Comment préparer la sortie

La sortie est une période de fragilité pour le malade, qui quitte l'état de patient hospitalisé, pris en charge et entouré par l'équipe médicale et paramédicale. La sortie doit donc être envisagée comme un acte de soins à part entière permettant la continuité de la prise en charge et la mise en place de systèmes d'alerte et de protection.

Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation en Santé, « Préparation à la sortie du patient hospitalisé », novembre 2001.

Consignes de sortie et information du patient

Lorsque l'état du patient ne requiert plus son maintien en hospitalisation, le directeur de l'établissement prononce sa sortie sur proposition du médecin responsable de service. Une évaluation de l'état du patient est réalisée et le mécanisme des démarches de suivi nécessaire se met en place.

L'orientation vers le retour au domicile est toujours privilégiée mais selon le cas il n'est pas toujours envisageable. Les personnes âgées et les familles, en lien avec les services du CH Le Quesnoy, définissent l'orientation la plus adaptée selon l'état de santé et d'un point de vue social.

Les assistantes sociales sont interpellées par le service, la famille ou le patient si il y a nécessité de mettre en place des aides à domicile ou de réévaluer des aides déjà obtenues. En fonction de la situation, elles font appel aux dispositifs existants pouvant être mobilisés (SSIAD, SAAD, IDE, repas à domicile...).

Pour une sortie vers un établissement (EHPAD, hébergement temporaire, foyer,...) à la demande du patient ou de la famille, elles réalisent les dossiers de demande d'entrée.

Le **Pôle autonomie** peut aussi être sollicité par les assistantes sociales afin de déclencher des aides financières, l'APA d'urgence, plusieurs aides d'urgence sont prévues dans le cadre de la sortie.

Le médecin peut se diriger vers la **Plateforme Territoriale d'Appui** (PTA). Dans le cadre de l'expérimentation PAERPA, des places d'hébergement temporaire en post-hospitalisation

(pris en charge à 100 %) sont réservées dans divers EHPAD. Le critère d'inclusion est que la personne ne relève pas de Soins de suite et de Réadaptation. Huit places d'hébergement temporaire sont proposées dans plusieurs établissements de la région. Ce projet encadré et financé par l'ARS se régionalise et passe en droit commun en janvier 2022 avec une prise en charge à 20 €/jour.



L'Hospitalisation à Domicile (HAD)

L'HAD est une alternative à l'hospitalisation conventionnelle et permet le retour à domicile en toute sécurité. C'est un service qui permet d'octroyer les soins nécessaires à un patient à son domicile. L'hospitalisation à domicile (HàD), prescrite par un médecin hospitalier ou un médecin libéral, permet de dispenser au domicile du malade, pour une période limitée mais révisable en fonction de l'évolution de son état de santé, des soins médicaux et paramédicaux continus et nécessairement coordonnés.

En 2020, 162 personnes venues du domicile sont sorties d'hospitalisation vers une solution d'hébergement temporaire ou permanent soit près de 13 % des patients hospitalisés en Médecine

Le point sur ...

du patient hospitalisé ?

Qui peut bénéficier de l'HAD ?

L'hospitalisation à domicile concerne des malades atteints de pathologies graves, aiguës ou chroniques, évolutives et/ou instables qui, en l'absence d'un tel service, seraient hospitalisés en établissement de santé.

Le Médecin Hospitalier peut prescrire l'Hospitalisation à Domicile pour :

- Des soins palliatifs ;
- Un traitement de lutte contre la douleur ;
- Une alimentation entérale, parentérale ;
- Des pansements complexes ;
- Electrothérapie ;
- Chimiothérapie et surveillance post-chimiothérapie ;
- Antibiothérapie ;
- Surveillance post chirurgicale ;
- Sortie précoce de chirurgie ;
- Tout type de soins lourds et complexes ;
- Surveillance Covid des patients fragilisés.

L'HAD a pour objectif d'améliorer le confort du patient dans de bonnes conditions de soins. Elle permet d'éviter ou de raccourcir l'hospitalisation en services de soins aigus ou de soins de suite et de réadaptation.

Fonctionnement

Une permanence et une continuité des soins sont dispensées 24h/24h. Le matériel médical indispensable aux soins est loué par l'HàD à des prestataires de service. Les médicaments, pansements et dispositifs médicaux sont fournis par la PUI de l'établissement support de l'HAD.

Collaboration HAD - SSIAD

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile peut être sollicité par l'HAD en relais de prise en charge quand le patient ne relève plus de l'HAD mais nécessite encore une prise en charge soignante à domicile et inversement en cas de dégradation de l'état de santé du patient. le SSIAD peut relayer la prise en charge auprès de l'HAD sur demande et prescription du médecin traitant.

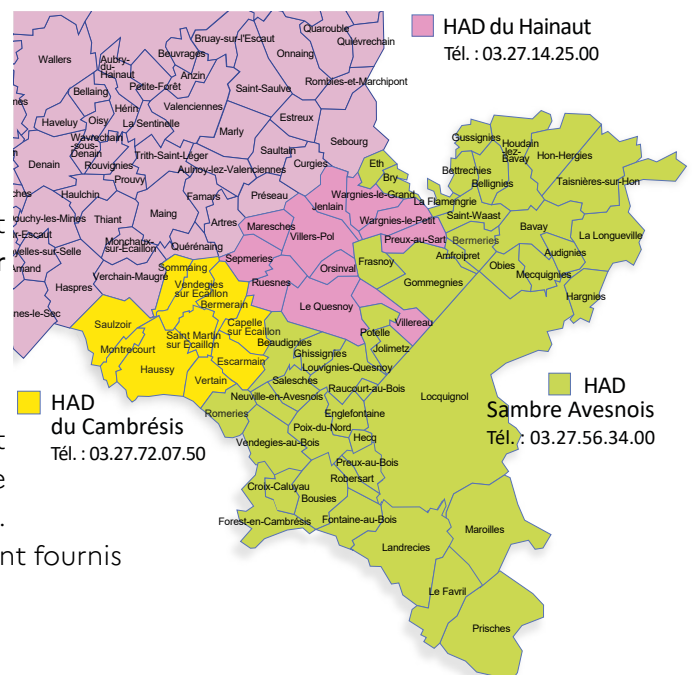
Auparavant, un patient pouvait donc bénéficier soit d'une prise en charge à domicile par le SSIAD soit d'une prise en charge HAD selon son état de santé.

Depuis le 1er juin 2018, dans le cadre d'une convention et moyennant des critères, il est désormais possible de mutualiser les interventions du SSIAD et HAD auprès d'un même patient dans le cadre d'un accompagnement de fin de vie à domicile. Cette nouvelle organisation évite les changements d'intervenants et favorise le confort à domicile.

L'établissement a un partenariat avec 3 HAD du secteur afin d'organiser d'une part la prise en charge des patients de l'établissement qui correspondent aux critères de prise en charge HAD et d'autre part, les sorties des patients de l'HAD dont l'état de santé nécessiterait une prise en charge en hospitalisation complète.

Les HAD du secteur :

- HAD du Hainaut
- HAD du Cambrésis
- HAD Sambre Avesnois



Les volets du projet d'établissement

La législation concernant la gouvernance des hôpitaux est en train d'évoluer et l'élection prochaine de la nouvelle CME sera aussi l'occasion de travailler une charte de gouvernance entre la direction et la communauté médicale.

Sur la base des orientations stratégiques du projet médical, les autres volets du projet d'établissement vont pouvoir être élaborés d'ici à la fin de l'année :

- Projet de soins
- Projet qualité, gestion des risques et développement durable
- Projet ressources humaines et qualité de vie au travail
- Projet logistique et hôtelier
- Plan de communication
- Projet du système d'information
- Projet managérial
- Projet financier

Le projet d'établissement s'intègre dans une volonté d'agir avec les acteurs du territoire pour un accès aux soins de qualité et de proximité et avec des recours bien identifiés dans des parcours sécurisés.

On en parle ...

Séminaire élargi pour le

En vue de la refonte du projet d'établissement qui est arrivé à son terme et en parallèle de la démarche en cours pour l'obtention de la labellisation d'hôpital de proximité, le directoire a validé une méthodologie pour l'élaboration du projet médical de 2021 à 2025.

Sur la base du bilan du précédent projet d'établissement, d'un diagnostic socio économique et sanitaire du territoire, d'une enquête d'image auprès des professionnels libéraux et des élus, un groupe composé de 9 médecins et de 4 membres de la direction a défini 5 grandes orientations stratégiques lors d'un séminaire animé par deux consultants externes :

Le Diagnostic de territoire

Quelques constats :

- Un territoire rural et isolé, bastion d'une population peu dense dont les indicateurs socio-économiques sont plus favorables que ceux des territoires environnants,
- Une population vieillissante avec une offre de soins disparate et peu adaptée,
- Une population de jeunes parfois oubliée nécessitant d'agir dès le plus jeune âge pour le développement des bonnes habitudes de santé.

L'enquête d'image

- Près de 90 % des médecins et des élus répondants ont une bonne image du CH,
- Environ 10 % des médecins et élus ont une image moyenne du CH,
- Aucun médecin et élu répondant n'a une mauvaise image du CH,
- Près de 65 % des médecins répondants considèrent entretenir des relations satisfaisantes avec le CH,
- 35 % considèrent avoir des relations plutôt satisfaisantes,
- Aucun médecin répondant ne considère avoir des relations insatisfaisantes.

Cependant, certains regrettent un manque de communication avec les praticiens du CH et souhaitent l'organisation « de réunions pour échanger sur ce qui va et ne va pas ».

90 % des élus connaissent le CH (93 % des élus de la CCPM), et 96 % le conseillent (100% des élus de la CCPM).



On en parle ...

projet médical 2021-2025

Un séminaire animé par deux consultants a permis de définir 5 axes stratégiques qui ont pu être déclinés ensuite en objectifs opérationnels et plans d'actions avec des échéances :

Les 5 orientations stratégiques

- Pérenniser et développer le rôle et l'expertise du centre hospitalier dans la filière gériatrique du territoire,
- Affirmer l'expertise du centre hospitalier sur ses activités spécifiques de rééducation et de réadaptation,
- Renforcer la place du centre hospitalier dans la prévention et la promotion de la santé en lien avec la ville,
- Garantir le rôle de proximité du centre hospitalier dans sa réponse aux besoins du territoire en coordination avec l'offre de ville,
- Moderniser la dispensation des médicaments et poursuivre le développement de la pharmacie clinique.

Un séminaire élargi aux professionnels de santé de ville, aux représentants des usagers et aux élus a eu lieu ce 3 juin avec pour but de partager les grandes orientations pour l'établissement, de réfléchir autour des missions partagées et d'envisager une dynamique territoriale pour un accès facilité à la santé et aux soins pour les habitants du territoire.

Rencontre sécurité

Le travail en équipe est une démarche importante pour améliorer la qualité des soins et la maîtrise des risques. **Les rencontres sécurité en établissement de santé** se caractérisent par une rencontre et des échanges pendant une heure environ, entre deux équipes : une équipe mixte (direction générale et CME) composée de managers issus de la gouvernance et l'équipe du secteur d'activité visité.

Cette rencontre se déroule **sur le lieu de travail de l'équipe du secteur d'activité** et les échanges sont centrés sur **la sécurité des patients**. Il ne s'agit en aucun cas d'une inspection, d'un contrôle ou d'un audit, mais d'une discussion ouverte, en confiance et respectueuse entre professionnels.

Elle permet d'identifier les problèmes rencontrés en terme de sécurité et de proposer des objectifs d'amélioration.

La rencontre est suivie de la mise en place d'un plan d'action partagé pour améliorer la sécurité des patients. En mai 2019, le comité de Direction Qualité a validé le déploiement de ces rencontres au Centre Hospitalier.

Les instances de l'établissement ont été informées et la première rencontre sécurité a été réalisée avec le personnel des soins externes en novembre 2019. Les trois rencontres programmées en 2020 n'ont pas pu avoir lieu. Elles sont reprogrammées en 2021.

Une première rencontre s'est déroulée en janvier avec le personnel de l'UCC. À l'issue de cette rencontre, un plan d'action a été défini en corrélation avec les trois objectifs d'amélioration identifiés :

- Limiter le risque de fugue ;
- Améliorer la gestion de l'agressivité et de la violence ;
- Limiter le risque de chute, de blessure et d'infection.

Une autre rencontre s'est déroulée début juin en médecine polyvalente. les objectifs d'amélioration sont en cours d'élaboration.

6

Création du comité de pilotage "Lieu de Santé Sans Tabac "



Suite à l'engagement de l'établissement dans la mise en place de la stratégie Lieu de Santé Sans Tabac, M. GAWLIK, chargé de mission, a rejoint le Centre Hospitalier pour mener à bien le projet qui s'inscrit dans une optique globale de prévention et de réduction des risques liés au tabagisme.

Concrètement, le projet vise, à l'identification, l'accompagnement et la prise en charge des patients, visiteurs et personnels fumeurs, dans la mise en place de consultations dédiées au sein de l'hôpital, et l'installation d'un environnement adapté par l'aménagement de zones et structures spécifiques à la pratique tabagique.

Le 31 mai, Journée Mondiale sans tabac, marquera une première étape où fumeurs et non-fumeurs pourront coexister au sein de l'hôpital chacun dans le respect de l'autre et toujours dans une logique d'accompagnement de la personne dépendante.

Du nouveau ...

Oscar, le robot adopté par les résidents de l'EHPAD du Pays de Mormal

Ce robot d'assistance à commande vocale financé par le département du Nord a été développé pour aider à l'autonomie des personnes âgées, favoriser le lien social et proposer une diversité d'activités de stimulations aussi bien sportives que culturelles.

Oscar, c'est le nom donné par les résidents de l'EHPAD, parle, chante, raconte des histoires et se déplace. Il peut même danser.



Une fois connecté à internet, et le personnel formé à l'utilisation, il est très simple à utiliser.

Un programme d'ateliers en direct est proposé chaque semaine. Il suffit de s'y inscrire.

Ce robot intègre un projet de recherche et d'innovation. Il est mis en expérimentation dans plusieurs établissements de la région. Après une étude, il sera évalué pour sa capacité à être un outil de soutien à l'action des soignants.

Ressources Humaines

Adoption des Lignes directrices de gestion (LDG)

Il s'agit d'un document réglementaire établi suite à la publication de la Loi de Transformation de la Fonction Publique en 2019.

Les lignes directrices ont été rédigées en concertation avec les organisations syndicales. Elles rappellent la stratégie de gestion des ressources humaines de l'établissement.

Le cœur de ce document porte principalement sur **les critères de choix pour l'évolution professionnelle des agents (avancement de grade)**.

En effet, suite à la réforme de la Fonction Publique, les commissions administratives paritaires ne seront plus consultées pour avis sur ces avancements.

Ce sont donc ces lignes directrices qui en fixent désormais le cadre.

Du nouveau sur l'entretien annuel d'évaluation

Dans le cadre de cette même Loi, un décret de 2020 a annoncé la suppression de la Note Administrative à compter de l'année 2021.

A partir de cette année, il n'y a donc plus de notation mais un entretien d'évaluation pour les titulaires et contractuels permanents.

Les nouveaux supports de l'entretien, avec un guide pour l'évalué et l'évaluateur, sont disponibles sur Intranet.

Cette évaluation professionnelle servira de base à la "nouvelle prime de service", dont les modalités de calcul n'ont pas encore été publiées.

La campagne d'évaluation se déroule de fin avril à fin septembre.

Une nouvelle certification pour la qualité des soins

7

En novembre dernier, la Haute Autorité de Santé (HAS) annonçait la date de la prochaine certification programmée en février 2022 soit 7 ans après la V2014 qui s'était tenue en mars 2015.

Précédemment appelée accréditation, la certification est une démarche obligatoire depuis 1996. Elle est normalement réalisée tous les 4 ans et a pour objectif de porter une appréciation indépendante sur la qualité et la sécurité des soins dans les établissements de santé. Sa finalité est d'apporter une réponse pertinente et équilibrée aux attentes :

- Des usagers par la connaissance du niveau de qualité et de sécurité d'un établissement de santé ;
- Des professionnels de santé, la certification étant un outil de management interne et d'amélioration des pratiques ;
- Des autorités et tutelles pour un rôle dans la régulation par la qualité.

Cette nouvelle certification est recentrée sur les soins, elle permet de passer d'une culture de moyen (exemple : rédaction de procédure) à une culture de résultat (impacts pour le patient).

L'évaluation est basée sur cinq méthodes d'évaluation en lien direct avec le cœur de métier des soignants et donc de l'établissement :

- Le **patient traceur** : cette méthode consiste en une rencontre avec le patient, puis l'équipe et une consultation du dossier.

Cette Méthode était présente en v2014. Quatre patients traceurs avaient été identifiés au cours de la visite.

En 2022, la HAS annonce treize patients traceurs.

- Le **parcours traceur** : les experts choisiront un parcours simple qui caractérise l'établissement (exemple patient arrivé par les soins externes puis pris en charge en médecine et en SSP). L'objectif est d'évaluer la coordination et de s'assurer qu'il n'y a pas de dysfonctionnement dans le parcours.
- Le **traceur ciblé** : l'évaluation se réalise directement sur le terrain. Les experts prendront, par exemple, une prescription de médicament et se rendront sur le terrain pour rencontrer les différents interlocuteurs sur leur lieu de travail.
- Les **observations** : en continu lors des évaluations, les experts réaliseront des observations, par exemple, sur le respect des mesures d'hygiène.
- Les **audits systèmes** : une rencontre sera organisée avec la gouvernance sur différents thèmes. Les experts iront ensuite à la rencontre des professionnels sur le terrain et des représentants des usagers.

Certification des établissements de santé pour

la qualité des soins :

15 objectifs

1. Le patient est informé et son implication est recherchée
2. Le patient est respecté
3. Les proches et/ou aidants sont associés à la mise en œuvre du projet de soins avec l'accord du patient
4. Les conditions de vie et de lien social du patient sont prises en compte dans le cadre de sa prise en charge
5. La pertinence des parcours, des actes et des prescriptions est argumentée au sein de l'équipe
6. Les équipes sont coordonnées pour prendre en charge le patient de manière pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire tout au long de sa prise en charge
7. Les équipes maîtrisent les risques liés à leurs pratiques
8. Les équipes évaluent leurs pratiques notamment au regard du suivi des résultats cliniques de leur patientèle
9. L'établissement définit ses orientations stratégiques en cohérence avec son territoire
10. L'établissement favorise l'engagement des patients individuellement et collectivement
11. La gouvernance fait preuve de leadership
12. L'établissement favorise le travail en équipe et le développement des compétences
13. Les professionnels sont impliqués dans une démarche de qualité de vie au travail impulsée par la gouvernance
14. L'établissement dispose d'une réponse adaptée et opérationnelle aux risques auxquels il peut être confronté
15. L'établissement développe une dynamique d'amélioration continue de la qualité des soins

Patients, soignants, un engagement partagé

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Du nouveau ...

8

Enquêtes : Respect des droits des patients / regards croisés sur la bientraitance

Dans le cadre de la Journée Européenne des Droits des Patients (18 avril), une enquête sur le Respect des Droits des Patients a été diffusée auprès des patients ainsi qu'en parallèle, une seconde enquête sur les « regards croisés sur la bientraitance » auprès du personnel.

L'enquête pour les patients (initialement programmée en avril 2020) est le résultat d'un travail collaboratif entre les douze établissements du GHT en présence de représentants des usagers.



Ces enquêtes ont des objectifs communs :

- Etablir un constat sur les leviers et faiblesses de l'approche par les professionnels ;
- Apprécier les écarts au regard des outils et supports mis en œuvre par l'établissement ;
- Définir ou conforter et prioriser les actions à mettre en œuvre en faveur de la bientraitance et du respect des droits des patients.

Un groupe de travail issu des membres de la commission de soins sera constitué pour analyser les résultats et définir un plan d'action.

Un nouveau look pour le bâtiment Les Chênes

Dans le cadre des travaux "Bien vivre aux Chênes", voici une première action concrète.

La nouvelle signalétique se veut efficace, moderne, visible et marquant l'identité du lieu, optimisant l'orientation des usagers.



Des fonds de formation | ANFH ont permis d'équiper la salle de réunion à l'EHPAD de SOLESMES

En cette période épidémique, les besoins en visio-conférence sont importants et cette technologie correspond parfaitement aux critères de prévention de circulation du virus grâce aux possibilités offertes de dialoguer, de travailler mais aussi de se former à distance.

L'ANFH s'étant engagée en juin 2020 en faveur d'un plan massif de soutien à l'investissement formation, a financé le projet dans sa totalité.

Rencontre ...

Une équipe mobile d'hygiène au service des EHPAD autonomes

9

L'ARS des Hauts de France a retenu notre projet de création d'équipe mobile d'hygiène adossée à notre équipe opérationnelle d'hygiène, au bénéfice de sept EHPAD intéressés par notre projet :

- La maison MERICI à Saint Saulve,
- La résidence Florence Nightingale à Solesmes,
- La résidence du Pays de Mormal à Landrecies,
- Les feuillantines à Quiévrechain,
- Les jardins d'Iroise de Villereau,
- La résidence Korian Halage à Bruay sur Escaut,
- La Dentellière à Caudry.

Un(e) infirmier(e) à mi-temps, avec des compétences en hygiène est en cours de recrutement en lien avec le CPIAS des Hauts de France (centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins).

Soutenu financièrement durant 3 ans par l'ARS, ce projet vise à mettre à disposition des EHPAD du temps d'infirmière hygiéniste à hauteur de 16 jours par an (sur site ou sur des temps dits de « bureau ») pour :

1. Réaliser un état des lieux du risque infectieux

Mettre en place une démarche d'analyse des risques infectieux ; élaborer avec les équipes des différents EHPAD un programmes d'actions prioritaires ; communiquer sur ces actions auprès de tous les acteurs concernés (personnels, résidents, familles, bénévoles et intervenants divers).

2. Renforcer et promouvoir les bonnes pratiques en hygiène

Contribuer à l'élaboration des protocoles de bonnes pratiques ; former les professionnels à ces bonnes pratiques.

3. Optimiser le recueil et l'utilisation des données de surveillance

4. Réaliser un bilan des activités

Le déploiement est prévu à la mi-juin dès le recrutement de l'infirmier(e).

Nouveaux arrivants

- Arrivée de **Madame Audrey PARENT, médecin DIM** (Département d'Information Médicale) le 21 mai 2021, dans le cadre d'une mise à disposition du Centre Hospitalier de Valenciennes.
- Depuis le 1er juin, 2 nouveaux **médecins qualifiés en pneumologie-allergologie** ont intégré à temps partiel le service de Réhabilitation Respiratoire, dans le cadre d'une mise à disposition de la Clinique Teissier de Valenciennes.
 - M. **Thomas GEY** (3 demi-journées par semaine).
 - Mme **Fabienne RADENNE – THIVIND** (4 demi-journées par semaine).



L'équipe du DIM : de gauche à droite, Audrey PARENT, Claire RICHARD et Vanessa SERIN (TIM)

- Arrivée de **Madame Fanny DEHOVE, cadre de santé** à l'EHPAD Vauban le 1er juin 2021.

Le point sur ...

Point sur la vaccination contre la COVID 19



Dès le mois de Janvier, le centre hospitalier de Le Quesnoy s'est investi dans une démarche de vaccination de la population du territoire. Pour permettre un bon déploiement, une collaboration s'est vite organisée avec les médecins libéraux du secteur, qui ont répondu présents immédiatement.

Initialement basé sur le site du centre hospitalier, le centre de vaccination a été délocalisé grâce à un partenariat avec la ville du Quesnoy. Cela afin de nous permettre de répondre à l'augmentation des doses de vaccins fournies par l'ARS.

Les médecins libéraux nous ont suivi dans cette démarche et ont multiplié leurs temps de présence. L'afflux massif de doses et l'élargissement du public-cible nous a amenés à solliciter les acteurs libéraux de santé du territoire : infirmiers diplômés d'état, pharmaciens, sage-femme, dentiste.

Pour permettre d'élargir la vaccination aux personnes en incapacité de se déplacer, une équipe mobile a été mise en place afin de se rendre au domicile de ces personnes, composée d'un médecin et d'un infirmier libéraux. Les médecins traitants et les services de soins à domicile ont permis de recenser les personnes concernées.

C'est grâce à cet investissement qu'aujourd'hui plus de 20 000 personnes ont pu recevoir le vaccin sur le territoire du Quercitain et alentours.

Betty CIUPA, médecin responsable du centre de vaccination

100 professionnels de santé participants : 27 médecins libéraux et 4 retraités, 6 médecins hospitaliers, 1 médecin généraliste en PMI, 2 chirurgiens dentistes, 2 pharmaciens de ville, 42 infirmiers libéraux, 6 infirmiers retraités, 1 sage-femme, 1 puéricultrice, 3 étudiants en chirurgie dentaire, 3 internes en médecine, 2 internes en pharmacie

Lits renouvelés dans les EHPAD de Caudry et Vauban

En réponse aux crédits non reconductibles proposés par l'ARS dans le cadre des actions " Qualité de Vie au Travail 2020", un renouvellement des lits offrant des fonctionnalités avancées en matière de mobilisation des patients/résidents et de sécurité a été identifié.

115 lits à l'EHPAD de Caudry et 50 lits à l'EHPAD Vauban, plus ergonomiques, avec une grande charge maximale, équipés d'un relèvement buste qui minimise les déplacements du patient et du résident, facilitent la manipulation des soignants.

Les lits usagers ont fait l'objet de dons auprès du Lion's Club International, dans le cadre d'une des opérations humanitaires qui récupère tout matériel : médical, scolaire, informatique..

Pour cette action, c'est au profit d'établissements d'Afrique et particulièrement vers la République Démocratique du Congo, à Kinshasa que les lits seront envoyés.



Landrecies, « l'EHPAD sera un lieu de vie où l'on soigne et non un lieu de soins où l'on vit »

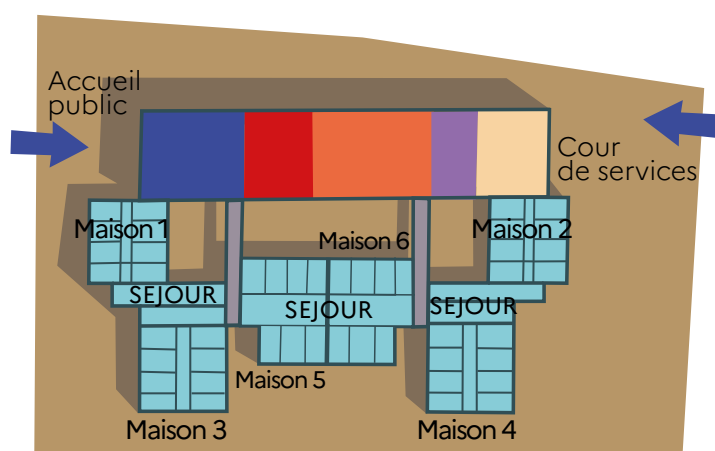
Les usagers et les équipes de l'EHPAD Pays de Mormal, en lien avec la commune de Landrecies et les partenaires du territoire, travaillent actuellement au projet de reconstruction de l'EHPAD. Le projet se veut innovant et correspond au mieux aux attentes de nos séniors et aux besoins de la population.

L'architecture du nouvel EHPAD est conceptualisée pour accompagner les résidents dans des « maisonnées » de 7 à 8 chambres, dans lesquelles ils pourront profiter d'un espace collectif intégrant salon, salle à manger et cuisine. En sortant de ces maisonnées, ils pourront aller au restaurant, aux animations, à la petite boutique ou encore au café citoyen intégré dans l'EHPAD.

Le lieu d'implantation de l'EHPAD revêt également un caractère primordial dans les missions et le rôle qu'il veut se donner. En effet, la bâtisse (de plain-pied) sera au cœur de la cité et à proximité du terrain de football, du parc de jeux, du centre social et culturel, de la maison de santé, du SSIAD, du marché, du béguinage et de la maison d'accueil France services.

Nous souhaitons déployer nos services sous forme de plateforme gérontologique de proximité en partenariat avec la Communauté Amie des Aînés et autres partenaires. Pour cela, nous proposerons nos activités (restauration, animation...) et plateau de télémédecine.

Nous participerons à l'accompagnement des aidants de notre territoire et favoriserons l'ouverture de l'EHPAD par la culture et la vie de quartier.



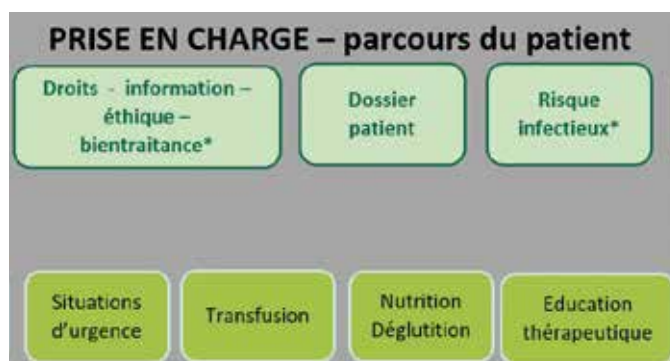
Un nouveau logiciel de Gestion Documentaire

Un nouvel outil de gestion documentaire "ENNOV" a été mis en ligne le 17 mai 2021. Il possède un moteur de recherche performant et permet d'accéder rapidement et facilement de manière intuitive à partir d'une cartographie. L'accès aux documents qualité doit permettre aux équipes de se les approprier facilement et de les consulter facilement chaque fois que nécessaire.

Lors du RETEX (retour d'expérience) réalisé suite à la première vague de la COVID 19, quatre axes avaient été identifiés.

- Simplifier la gestion de crise en complétant les procédures (Plan blanc, situations sanitaires exceptionnelles, communication, plan bleu, réception des alertes.) ;
- Refondre le système de gestion documentaire pour faciliter l'appropriation des professionnels ;
- Poursuivre la sensibilisation / formation pour renforcer les connaissances du personnel ;
- Faciliter la résilience en favorisant l'écoute des professionnels impactés.

C'est pour répondre au second axe que l'établissement s'est doté de ce nouvel outil. Une fiche pour signaler rapidement les éventuelles difficultés rencontrées a été instaurée dès son déploiement.



Personnel Les nouveaux arrivés

Centre Hospitalier, Résidence VAUBAN et SSIAD de BAVAY

Julien BARROIS (Psychologue),
Vianney BUKURU (Interne),
Sophie DUPIRE (Contrat
Civique),
Valentin GAWLIK (Chargé
de mission Hôpital sans
tabac),
Baptiste HELLE (Contrat
Civique),
Lise LARGILLIERE (IDE),
Alexia POTIEZ (IDE).

Résidence L. BAJART

Annabelle LE CLAINCHE (AS),
Manon MEGUEULE (ASHQ).

Résidence du Pays de Mormal

Larah TROULLET (Contrat
Civique).

Bonne retraite à

Marie Jeanne CASIEZ,
Marie Dominique FIEDOR,
Marie Alice GOSSET,
Marie José HENNEQUET,
Régine LASSELIN,
Philippe LIMMELETTE.

Lisez bien et gardez
précieusement votre
journal pour un jeu -
tirage au sort dans
le prochain numéro !

Magazine ...



Salade de poulet, avocat et pamplemousse

Ingrédients : 4 Pers.

- 8 feuilles de laitue
- 4 escalopes de poulet
- 4 avocats
- 2 pamplemousses
- 1 petit oignon rouge
- 1 c. à soupe de vinaigre balsamique
- 2 c. à soupe d'huile d'olive
- sel, poivre

Recette parfaite pour un repas froid à emporter.

- 1 - Découpez le poulet en fines lamelles et faites-le cuire dans une poêle anti-adhésive pendant 4 min, ou jusqu'à ce que le poulet soit bien cuit et commence à dorer.
- 2 - Découpez les avocats et l'oignon rouge en fines tranches
- 3 - Dans un petit bol, mélangez le vinaigre balsamique et l'huile d'olive, avec une pincée de sel et de poivre.
- 4 - Dans un grand saladier, mélangez le poulet, la laitue, les avocats, les pamplemousses et l'oignon rouge.
- 5 - Ajoutez la préparation de vinaigrette en filet et assaisonnez de poivre et de sel.

Les infos du CGOS

Sortie Bellewaerde privatisée
les 11 et 18 septembre 2021

Le retour des pollens

Bien que le soleil ne nous le prouve pas, c'est bien le printemps. Et qui dit printemps, dit retour des pollens !

Dans le Nord, il faut faire particulièrement attention aux pollens de bouleau, de chêne, de fresne, d'oseille et de saule.

Les allergies aux pollens touchent particulièrement les enfants, les jeunes adultes et les personnes âgées.

Que vous soyez allergiques reconnus ou novices, voici nos conseils pour affronter cette période et pouvoir profiter des terrasses si attendues !

- Aérer tous les jours votre maison avant le lever du soleil ou après le coucher, minimum 10 minutes.
- Secouer vos vêtements à l'extérieur avant de rentrer chez vous et rincer vos cheveux.
- Eviter les activités sportives en extérieur.
- Ne pas faire sécher le linge dehors.
- Prendre rigoureusement son traitement si prescrit par votre médecin.
- Pour les asthmatiques, toujours avoir votre inhalateur dans votre sac.



En cas de symptômes persistants, consultez votre médecin ou demandez conseil à votre pharmacien.

Le conseil de la pharmacie